

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAMPIONNAT DES COLLÉGIENS DE LA CINOR 31 janvier 2024

*

*

*

Article 1 : Présentation

L'Échiquier Du Nord organise le championnat des collégiens de la CINOR le mercredi 31 janvier 2024 en partenariat avec le collège Jean d'Esme.

Lieu du tournoi :

collège Jean d'Esme - Rue Marcel Goulette - 97438 Saint-Marie

Ce tournoi est ouvert aux joueurs et aux joueuses titulaires d'une licence A ou B de la FFE et scolarisés dans un collège localisé dans la CINOR. La licence peut être prise à l'occasion du présent championnat.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicable depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE).

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

L'annexe A concernant les parties rapides sera appliquée pour l'intégralité du tournoi. Les règles de compétition : l'article A.4 ne s'applique pas ; l'article A.5 s'applique.

Directive III : l'article III.4 s'applique :

Si le joueur ou la joueuse au trait a moins de 2 minutes restantes à sa pendule, il/elle peut demander qu'un incrément de 5 secondes par coup soit introduit pour lui/elle et son adversaire, si possible. Ceci représente une proposition de nulle. Si la proposition de nulle est refusée et que l'arbitre accepte la requête, les pendules sont alors programmées avec l'ajout de temps ; l'adversaire reçoit deux minutes de temps supplémentaire et la partie continue.

Article 3 : Cadence

La cadence de jeu sera de 15 minutes KO par joueur.

Article 4 : Horaires

Le tournoi aura lieu le mercredi 31 janvier 2024.

Clôture des inscriptions : vendredi 26 janvier 2024

Vérification des licences de 8 h 15 à 8 h 45

Le nombre de rondes est fixé à 7.

Ronde 1 : 9 h 00	Ronde 2 : 9 h 45,
Ronde 3 : 10 h 30	Ronde 4 : 11 h 15,
Pause « déjeuner tiré du sac » : 12 h 00 à 13 h 00	
Ronde 5 : 13 h 00,	Ronde 6 : 13 h 45,
Ronde 7 : 14 h 30	
Remise des prix : 15 h 30	

Départ des enfants à 16h00

Article 5

Une participation de 1,50 € sera demandée pour chaque collégien non licencié dans un club d'Échecs, somme à fournir le vendredi 26 janvier 2024 au plus tard à l'Echiquier Du Nord.

Cette somme correspond à une licence fédérale B scolaire pour la saison 2023 2024.

Pas de prix en espèces.

Récompenses diverses : coupe, médailles, ...

Article 6 : Classement

Le système de départage sera le Buchholz tronqué, le cumulatif et le Buchholz.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de **5 minutes** de retard est forfait pour la ronde concernée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante).
Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indique le résultat de cette partie sur la feuille prévue à cet effet :

Victoire des blancs : 1-0

Victoire des noirs : 0-1

Partie nulle : 0,5 - 0,5

Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

Article 9 : classement par établissements

Un classement par établissement est également établi d'après le total des points des 8 meilleurs participants ou participantes du même collège dont au moins les 2 premières filles et les 2 premiers garçons.

a) Une équipe est dite complète lorsqu'elle comprend 8 membres dont **au moins 2 garçons et 2 filles.**

b) **Les équipes complètes seront classées avant les équipes incomplètes.** Pour tous les établissements qui ont moins de 8 membres ou un quota incomplet de garçons ou de filles, le calcul se fait en comptabilisant 0 point pour les places vacantes.

c) En cas d'égalité, on fera la somme des points de départages (1° Buchholz tronqué, 2° cumulatif, 3° Buchholz).

d) En cas de nouvelle égalité, on prendra l'équipe avec la moyenne d'âge la plus jeune.

De plus, à l'issue de cette compétition, le titre de champion individuel des collégiens de la CINOR est décerné.

Article 10 : Rappels

Un joueur ne doit pas quitter la zone de jeu sans l'autorisation d'un arbitre du tournoi.

Les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs ! Un téléphone qui sonne entraîne la perte de la partie.

Jouer un premier coup illégal est sanctionné par l'ajout d'une minute à l'adversaire. Pour le second coup illégal joué par le même joueur, la partie est perdue par ce joueur.

Article 11 : Arbitre

L'arbitre principal du tournoi est Thierry PRETET (AFO1).

Des arbitres adjoints seront désignés.

L'Arbitre
Thierry PRETET

L'Organisateur
Vincent FONTAINE